



Accident deces aucune suite d'un proces

Par **popeye**, le **25/01/2010** à **14:04**

Bonjour,

On ne me donne aucune infos, des mensonges de mes proches. Mon petit frère est décédé lors d'une chute chez des amis. Cela est dû à une négligence de la part du propriétaire de l'immeuble. Ma famille ne me donne pas de réponse sur la suite du procès et essaye, dans mon dos, de me faire mettre sous tutelle. Je suis l'aînée et j'étais le plus proche. Je sais qu'un dossier a été déposé en mon nom et ma soeur m'avais parlé des indemnités que je pourrais avoir, que c'était une procédure légale et, depuis, plus rien. On me ment, même je suis harcelée et j'ai dû déménager.

Merci de votre compréhension.

Par **Tisuisse**, le **25/01/2010** à **17:09**

Bonjour,

Vous prenez un avocat afin que, par votre avocat, vous ayez accès à toutes les pièces du dossier.

Par **Tisuisse**, le **08/02/2010** à **08:02**

Popeye a écrit le 08.02.2010 :

Bonjour,

J'ai demandé à une association des renseignements pour avoir des nouvelles d'une plainte ou procès dans lequel je devrais être partie civile. Elle m'a répondu que se serait très long pour avoir des infos. Est-ce vrai ? Et puis-je me renseigner moi-même et où faut-il le faire ?

Merci beaucoup de votre aide.

Réponse de Tisuisse :

Je vous ai déjà fourni l'info dans ce topic. Suivez mes conseils.

De plus, il est inutile d'ouvrir un second topic. Vous cliquez, au dessous du dernier message, sur REPONDRE.

Par **popeye**, le **10/02/2010 à 06:58**

Metz est une petite ville. A chaque fois que je contacte un avocat, il n'y a pas de suite ou carrément, on me met des entraves. Vous ne connaissez pas un vrai avocat, svp ?

Par **Tisuisse**, le **10/02/2010 à 07:08**

Le secrétariat du tribunal, le Greffe, peut vous fournir la liste des avocats spécialisés pour ce type d'affaire. Vous pouvez aussi consulter les pages jaunes sur internet mais, si vous pouvez ainsi avoir accès à la liste des avocats, les pages jaunes ne vous préciseront pas la spécialité de chacun.

Par **popeye**, le **10/02/2010 à 12:17**

bonjour, merci beaucoup, je suis au r.m.i je ne peut pas mettre ou avoir de l'argent !à cause qu'un huissier me gache vraiment la vie!en 1991 mes parents ne pouvaient pas avoir un pret ,un crédit,je l'ai contracté pour eux!En 1996 je suis sans emploi je ne pouvais plus honorer les 2250 francs mensuel pour ce crédit.J'en était au 3quart j'avais une assurance chomage,bref apres etre passé plusieurs fois au tribunal,on a trouvés un terrain d'entente!Echelonné la somme qu'on ma demandé,j'ai réglé tous les mois pendant environ 2 ans.Et l'annee derniere un courrier d'un huissier qui n'a rien avoir avec cette affaire me poursuit ,m'a deja pris toutes mes economies mon p.e.l environ 13000 euro!il me réclame encore 32000 euro!J'ai trouvé l'huissier de l'époque qui à retrouvé au archives le dossier qui formule affaire classé !mais dans un autre terme ,enfin qui n'y à rien sur moi tout est réglé!Surtout que c'est un nouveau qui à repris l'étude,l'huissier d'avant etait partit en retraite ,et à l'heure actuel est décédé!Mes parents me disent qu'ils n'ont plus aucune preuve,qu'ils ont tout jetés suite à un déménagement.incroyable c'est que l'organisme de crédit n'etait pas au courant et ne l'a pas autorisé ou permis de me poursuivre!Au début en tout cas!L'auto en question a meme été reprise là ou l'autre a été acheté,avec un échange cette fois en leurs nom avec un crédit pour

la nouvelle auto ,meme société de crédit qui a financé le tout!j'ai 39 ans célibataire je suis dans une situation terrible,à cause de ça je ne travaillais que au noir sinon il me le prenais,mes parents me parle de faillite et de tutelle alors que je n'ai rien fait.Obliger de mettre mes auto en leur noms qui mon repris comme ça alors que je les ai payés!obliger deja en 2001 de payer à cet huissier 12000 francs pour p.v impayés ou saisi du véhicule qui en valait 60000 vous comprenez ils profitent de cette situation!Maintenant avec mon petit frere décédé ils mentent tous cela fait 7 ans l'accident ,ils prennent comme excuse mes dettes qu'ils ont eux meme contractés avec l'aide de mes freres et soeurs!je suis allé chez les gendarmes qui ne me croient pas et pourtant c'est vrai ,jusqu'à avoir été dans mon appartement pour enlever des papiers qui aurait pu m'aider!Comme par hasard ces dernieres année ,ils ont tous achetés des biens immobiliers ou autres alors qu'ils ne pouvaient pas il y à quelques temps!excusé moi pour l'étalement de tout ça mais depuis je vis un cauchemard ,la dette augmente ,mon courrier n'arrive pas normalement,ils essayent tout ,je ne vit plus chez moi un veritable cauchemard!merci vraiment pour vos conseils ,mes sincereres salutations